INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET DE SERVICE

Pompe submersible KTP 300

Pour eaux usées sans matières fécales



Edition 01/1992 Référence 010-626

Tout droit de modifications techniques réservé



Pompe submersible KTP 300

Domaines d'application

La pompe universelle KTP 300 est étudiée pour une immersion complète, un service continu et un usage mobile, comme par ex. pour la vidange de regards et de fosses septiques, pour le pompage des eaux souterraines, pour la vidange de reservoirs, étangs de jardin ou pour usages similaires. Le raccord orientable garantit la stabilité de la pompe et permet de l'utiliser dans un espace très réduit.

En démontant la grille d'aspiration fixée par des fermetures à ressort, il est possible d'évacuer des eaux de niveau très bas (jusqu'a 8 mm) pour le drainage de surfaces (toitures, terrasses, ou en cas d'inondation de caves).

Pour une application stationnaire avec ou sans interrupteur à flotteur et avec contrôle de niveau d'eau, la pompe est utilisable comme pompe d'épuisement dans la cave, ou bien pour la protection de locaux exposés aux inondations et pour le drainage automatique d'immeubles et de surfaces.

Notice technique

La pompe submersible se compose d'un caisson robuste renforcé par des fibres de verre. Le moteur tourne sur des paliers en inox et le caisson du moteur (en inox également) le protège de la corrosion. L'arbre du moteur en inox (paliers à roulement de la meilleure qualité et à graissage permanent) offre une protection intégrée contre les surcharges thermiques et redémarre automatiquement.

Toutes les vis sont en acier inoxydable de qualité supérieure.

Le double dispositif d'étanchéité de l'arbre du moteur et la lubrification par graisse fondue contribuent à la longévité du moteur et de la pompe.

Mise en service

Raccordement électrique

Avant de mettre le poste en service, il faut s'assurer, grâce à un examen pratiqué par un spécialiste, que les mesures de protection nécessaires, c-a-d prise de terre, neutralisation, protection contre les court-circuits, etc. ... existent. Ces dernières doivent correspondre aux normes des entreprises locales d'exploitation et de distribution d'énergie (EDF).

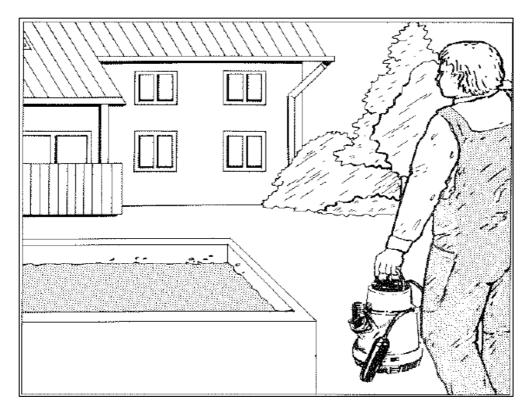
La tension du secteur doit correspondre à la tension indiquée sur la plaque signalétique de la pompe. Si vous possédez une pompe avec fiche d'alimentation de série, il faut installer une prise de courant correspondante.

Les câbles d'alimentation et de la pompe sont à faire raccorder par un spécialiste au boitier régulateur de niveau selon les caractéristiques décrites sur la borne plate de raccord.

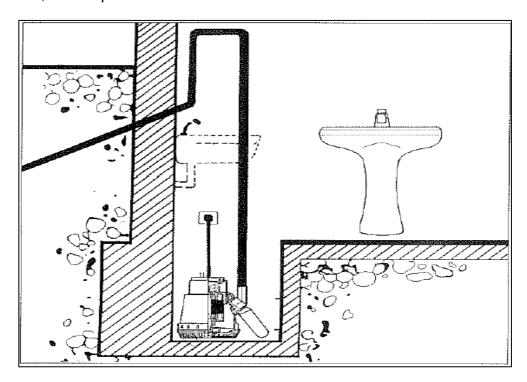
Le boîtier électronique doit être protégé par un fusible de puissance à action retardée assez fort.

Préservez les dispositifs de commande de l'humidité. Ceux-ci doivent également être installés à l'abri des inondations. Les lignes électriques de la pompe et des sondes sont à monter de facon à ce qu'elles ne puissent se retrouver prises dans le courant d'aspiration de la pompe.





Les pompes pour eaux usées KESSEL KTP 300 sont des produits de haute qualité et disposent d'un vaste domaine d'application. Elles sont aptes à refouler de grands volumes d'eaux claires, d'eaux pluviales ou encore d'eaux usées.



La pompe submersible KTP 300 à interrupteur à flotteur et clapet anti-retour intégré, peut être installée directement dans les puits de pompage pour l'évacuation des eaux d'égout.



Fonctionnement

Le modèle avec interrupteur à flotteur est mis en marche à partir d'un niveau d'eau d'environ 180 mm et est mis hors circuit lorsque le niveau d'eau atteint les 80 mm environ. En démontant la grille d'aspiration et en soulevant le flotteur, le niveau d'eau restant peut être ramené à 8 mm.

Un abaissement automatique est possible en utilisant un boîtier régulateur de niveau avec sonde.

La pompe submersible KTP 300 est également prévue pour un service continu. La température maximale supportée par la pompe immergée est de 70℃ pendant 10 min. grand maximum. Le fonctionnement à sec de la pompe est à éviter absolument, car il entraine une usure accrue de celle-ci.

ATTENTION

Avant de démonter la grille d'aspiration, débranchez la prise électrique.

Maniez la pompe avec précaution !! Il existe un risque de blessure avec les pièces giratoires de l'orifice d'aspiration.

La température moyenne de fonctionnement de la pompe en fonctionnement ne doit pas dépasser les 40° C.

En cas de surcharge, la pompe est mise hors circuit grâce à la protection thermique intégrée au moteur. Après une période de refroidissement suffisante, le moteur se remet en marche automatiquement. Pour un usage en plein air, le câble électrique doit être au minimum d'une longueur de 10 m.

Attention: pour un usage dans les étangs de jardin ou à proximité, il faut s'assurer que ceux-ci sont construits selon les normes en vigueur. Consultez votre électricien.

En cas d'usage mobile de la pompe submersible, le clapet anti-refoulements inclu n'est pas nécessaire. L'évacuation de la conduite d'alimentation est ainsi garantie.



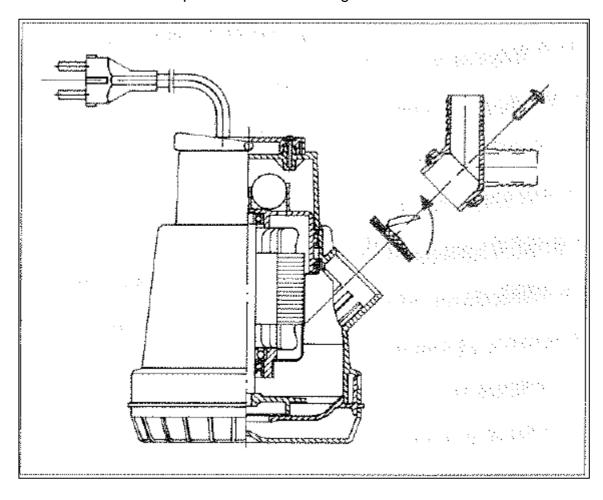


Installation du clapet anti-refoulement

Pour un usage stationnaire de la pompe (en tant que poste de relevage par ex.), l'utilisation du clapet anti-refoulement est recommandée. (cf. Page 3, illustration inférieure).

Démontage / Montage

Dévissez le raccordement à anneau torique. Détachez puis rattachez le clapet antirefoulement dans le coude de rallonge. Le clapet doit s'ouvrir par le haut. Vissez le raccordement à anneau torique au coude de rallonge.

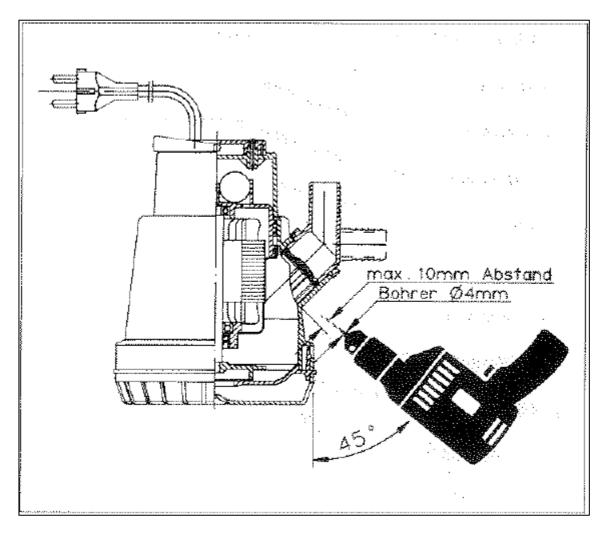




Aération lors du fonctionnement stionnaire

Pour éviter la formation de coussins d'air dans la pompe, ce qui pourrait nuire à son fonctionnement, il faut prévoir un trou de ventilation sur la face intérieure du coude de rallonge. L'utilisation d'une perceuse de Ø 4 mm est recommandée. (voir dessin)

Lors du fonctionnement de la pompe, de faibles quantité d'eaux déborderont de ce trou de ventilation, sans pour autant nuire au fonctionnement de la pompe.



Max. 10mm Abstand = distance maximale 10 mm Bohrer 4mm = perceuse de 4 mm

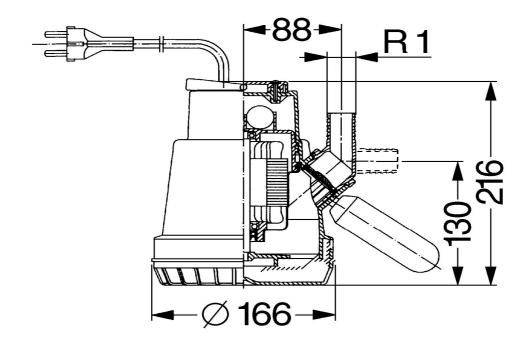


Données techniques

Passage de roue de roulement: 10 mm au maximum

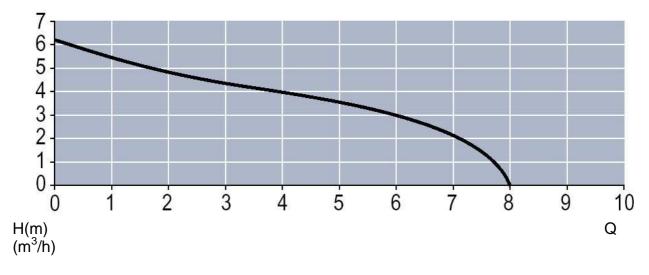
Température des eaux refoulées: 70℃ pendant 10 min. max.

Modèle	Puis-sance	Tension (50 Hz)	Courant nominal	Vitesse de rotation	Poids	Longueur de câble
KTP 300	0,3 kW	220 V	1,9 A.	2800 t/min	4,3 kg	5 / 10 m



Abaque de puissance

Hauteur maximum de refoulement: env. 6,5 m. Débit de refoulement maximum: 8700 l/h



Lors du fonctionnement stationnaire, le débit de refoulement diminue légèrement en raison du trou de ventilation.



Notice d'entretien

La pompe submersible KTP 300 contient des roulements à bille à graissage permanent ne nécessitant aucun entretien, ainsi qu'un système de contrôle thermique, qui garantissent une sécurité de fonctionnement optimale de la pompe.

Il est recommandé d'effectuer des contrôles réguliers et d'assurer une maintenance régulière, afin de garantir une longue durée de fonctionnement de la pompe.

Si le liquide refoulé contient une grande quantité de boue et de fibres, il faut alors nettoyer la grille d'amenée plus souvent.

Avant tout contrôle de la pompe, débranchez la prise électrique !!

Une faible usure du joint d'étanchéité est inévitable et est aggravée par les eaux sableuses.

Seul le service après-vente employé par KESSEL est autorisé à remplacer le conducteur de raccordement au réseau.

Défauts

En cas de défauts ne pouvant être apercus ou réparés immédiatement par un spécialiste, il est recommandé de consulter le service après-vente KESSEL, comme en cas de coupure de circuit répétée par le contrôleur thermique de la pompe en particulier.

Avertissement

En cas de non-respect des instructions du mode d'emploi et des directives locales de sécurité, ou encore en cas de fonctionnement en dehors des limites indiquées sur la plaque signalétique de la pompe, le constructeur n'assumera aucune responsabilité.



Garantie

1. En cas de livraison endommagée ou de produit défectueux, la compagnie KESSEL se réserve le droit de choisir entre une réparation du produit ou de la livraison, ou l'envoi à la place d'un autre produit identique libre de tout défaut.

Si après la réparation, le produit tombe de nouveau en panne et/ou si il n'est plus économiquement acceptable, alors le client a le droit de résilier son contrat ou de demander une réduction de sa facture. Pour ce faire, la confirmation de défaut doit être signalée par écrit à Kessel immédiatement, dans le cas d'un défaut visible, ou sitôt après sa découverte dans le cas d'un défaut caché ou non facilement reconnaissable.

Pour toute réparation ou deuxième livraison, KESSEL s'assure que celles-ci sont identiques à la précédente. Dans le cas d'une nouvelle livraison, et seulement dans ce cas, les conditions et durées de garantie reprennent du début. La garantie ne prendra en compte que les produits nouvellement fabriqués.

La garantie s'étend sur une durée de 24 mois à partir de la date de livraison au client. D'autres applications de la garantie sont disponibles dans les chapitres §§ 377, 378 HGB.

2. KESSEL souligne le fait que l'usure du produit n'est pas considérée comme un défaut. Cela est aussi valable pour tout défaut qui résulterait d'un mauvais entretien du produit.

Etablie le 1^{er} Janvier 2002



Tout pour l'assainissement



- Clapets anti-refoulement, trappes de visite
- Siphons de sol en matière plastique et en fonte
- Postes de relevage, pompes, alarmes et boitiers de commande
- Systèmes de récupération et d'utilisation des eaux pluviales
- Separateurs à graisses et à hydrocarbures
- Regards visitables étanches Ø 400, 800 et 1000
- Réalisations sur mesure

